



SOCIETE TUNISIENNE DES INDUSTRIES DE PNEUMATIQUES "STIP"
Société Anonyme au Capital de 12.623.469 Dinars
Siège Social Centre Urbain Nord – Boulevard de la Terre
1003 Tunis El Khadhra

CONVOCATION

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

Messieurs les Actionnaires de la "STIP" sont priés d'assister à la réunion de l'Assemblée Générale Extraordinaire qui se tiendra le jeudi 28 juillet 2016, à 10H00 au siège social sis au Centre Urbain Nord – Boulevard de la Terre – 1003 Tunis El Khadra , à l'effet de délibérer sur :

1. continuité de l'activité de l'entreprise.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

**SOCIETE TUNISIENNE DES INDUSTRIES DE PNEUMATIQUES
« STIP »**

**ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE
DU
PROJET DE RESOLUTIONS**

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale Extraordinaire, après avoir pris connaissance que les fonds propres de la société sont en deçà de la moitié de son capital social en raison des pertes, décide la continuité de l'activité de l'entreprise.

Mise aux voix selon les conditions de quorum et de majorité requises, cette résolution est adoptée à

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Extraordinaire donne au représentant légal tout pouvoir à l'effet d'accomplir les formalités légales de dépôt et de publicité.

Mise aux voix selon les conditions de quorum et de majorité requises, cette résolution est adoptée à